



ACTIVITÉ DE SENSIBILISATION *à Parisville*



(Détails en page 2)



*Fête
autumnale
de Parisville*



Détails au
verso de
ce bulletin



Déchets
8 et 21 septembre
5 et 19 octobre
2, 16 et 30 novembre



Matières compostables
Collecte hebdomadaire
Attention : en octobre la collecte aura exceptionnellement
lieu le mardi 13 plutôt que le lundi 12 octobre.



Recyclage
14 et 28 septembre
12 et 26 octobre
9 et 23 novembre



Maire

Monsieur René Guimond

Conseillère, siège #01

Madame Stéphanie Gendron

Conseiller, siège #02

Monsieur Dany Boucher

Conseiller, siège #03

Monsieur Jean-François Bienvenue

Conseiller, siège #04

Monsieur Samuel Castonguay

Conseiller, siège #05

Monsieur Jason Tousignant

Conseiller, siège #06

Monsieur Stéphane Boutin

Directeur général et greffier-trésorier

Renaud Labrecque

Directrice générale et greffière-trésorière adjointe

Karine Paquet

Agente de bureau & réceptionniste

Amélie Grimard

Inspecteurs municipaux

Jean Lépine

Jean-Paul Demers

Inspection en bâtiment

Émission permis et certificats

819 292-2222 poste 3

inspecteur@municipalite.parisville.qc.ca

Bureau municipal

1170, rue du Terrain-de-Jeu

Parisville (Québec) G0S 1X0

819 292-2222

info@municipalite.parisville.qc.ca

www.municipalite.parisville.qc.ca

Heures d'ouverture du bureau municipal :

Mardi, mercredi, jeudi : 8h30 à 12h00 et 13h00 à 16h00

Heures d'ouverture de la bibliothèque :

Mardi : 13h30 à 15h00

Mercredi : 18h30 à 20h00

819 292-2222 poste 7

Office municipal d'habitation au coeur du Québec :

Lundi au jeudi de 8h30 à 16h30

Vendredi de 8h30 à 12h00

819 367-2166

direction@omhcdq.com

Fabrique

819 292-2222 poste 6

fab@municipalite.parisville.qc.ca

Heures d'ouverture Bureau de poste :

Lundi, mardi et jeudi : 9h30 à 12h15 et 14h15 à 15h30

Mercredi : 9h30 à 12h15 et 16h00 à 18h30

Vendredi : 9h30 à 12h15

819 292-3239



Bonjour à toutes et à tous!

Puisque c'est l'été et que c'est le temps des vacances, j'ai eu moins de réunions à la MRC. Le côté administratif de mon poste s'en trouve bien allégé. Ça me permet de profiter des belles journées, en espérant que vous le faites aussi!

Le conseil est très satisfait du déroulement des travaux sur la rue Principale. Nous avons la chance d'avoir un contacteur qui possède une belle équipe de travail. Ils sont courtois et avenants. Par contre, comme dit le proverbe, on ne fait pas d'omelette sans casser des oeufs. Sachez que le contacteur fait tout pour amenuiser les inconvénients afin que le tout se passe le mieux possible.

J'espère aussi qu'au moment où vous lirez ces lignes, le dossier de l'entente de l'eau potable avec Deschaillons sera réglé.

Enfin, je vous souhaite de profiter des belles journées de septembre et de l'automne qui suivra. Et pour les nombreux marcheurs, les trottoirs devraient être accessibles sous peu.

Merci!

René Guimond

René Guimond, maire

ACTIVITÉ DE SENSIBILISATION À LA TRAVERSE POUR PIÉTONS

Le 9 août dernier, le maire de Parisville, M. René Guimond, a accueilli les cadets de la Sûreté du Québec sur la route 265, dans le cadre d'une activité de sensibilisation à la sécurité aux traverses piétonnières.

À cette occasion, les cadets ont rencontré les automobilistes afin de leur rappeler les règles de conduite à respecter à l'approche d'une traverse piétonnière. Un dépliant d'information leur a également été remis afin de les sensibiliser à l'importance d'adopter des comportements prudents et sécuritaires pour assurer la protection de tous les usagers de la route.

Rappel important : À un passage pour piétons (comme sur la route 265), vous devez vous arrêter dès qu'un piéton s'y engage, s'il attend sur le trottoir, s'il fait un signe de la main, si vous avez établi un contact visuel avec lui, etc. Bref, dès qu'il manifeste clairement son intention de traverser, c'est la Loi!



Merci à nos organismes et collaborateurs sans qui ce bulletin municipal ne pourrait être un succès!

est un bulletin d'information publié quatre fois par année par la Municipalité de Parisville. Il est distribué gratuitement dans tous les foyers de Parisville. Il paraît en mars, juin, septembre et décembre.

Date de tombée pour vos articles: **10 février / 10 mai / 10 août / 10 novembre**

Faites parvenir à: info@municipalite.parisville.qc.ca

Coordonnateurs:

Renaud Labrecque, Karine Paquet et Amélie Grimard

Montage et conception graphique:

Les Publications Municipales - 1 877 553-1955



**PROCHAINES SÉANCES
DU CONSEIL :
8 SEPTEMBRE – 6 OCTOBRE
3 NOVEMBRE**

Ces séances se tiennent
à la salle du conseil située
au 1170, rue du Terrain-de-Jeu
à 19h30.

(Les portent ouvrent à 19h25)

Les procès-verbaux des séances
du conseil sont disponibles via le
site internet de la municipalité au
www.municipalite.parisville.qc.ca
sous l'onglet
«administration municipale».

**AVANCEMENT DES TRAVAUX :
RUE PRINCIPALE**

Comme vous avez pu le constater au cours des
derniers jours, les travaux d'excavation dans le
secteur ouest de la rue Principale sont
maintenant terminés et les équipes ont amorcé
les travaux dans le secteur est pour le
remplacement des conduites.

Au cours des prochaines semaines, les travaux
d'excavation progresseront donc dans le
secteur est, tandis que les travaux de finition
débuteront dans la portion ouest.

Nous tenons à remercier sincèrement
l'ensemble des citoyens pour votre compré-
hension, votre patience et votre collaboration
face aux différents inconvénients occasionnés
par ce chantier. Malgré l'ampleur des travaux,
vous avez été exemplaires et vous faites partie
intégrante de la réussite de ce projet important
pour notre municipalité. Si Dame nature
collabore avec nous et que les journées de
pluie ne sont pas trop nombreuses au cours
des prochaines semaines, la fin des travaux est
toujours prévue pour la fin septembre.

Ces travaux majeurs, réalisés pour une
deuxième année consécutive, permettront à
Parisville d'avoir remis à neuf l'ensemble des
conduites situées sous nos deux principaux
axes routiers. Ces conduites, qui dataient de
1976, rendaient encore de bons services, mais
elles approchaient dangereusement de leur fin
de vie. Il était donc responsable d'agir de
façon préventive plutôt que d'attendre la
venue de bris récurrents nécessitant des
interventions d'urgence. Nous devons
planifier à long terme et nous assurer de la
qualité et de la pérennité de nos différents
réseaux.

Nous sommes conscients que ce type de
travaux n'est pas celui qui, sur le plan visuel,

change ou améliore directement le service
offert aux citoyens. Toutefois, ces infra-
structures souterraines sont essentielles à la
pérennité de notre municipalité. Leur maintien
et leur remplacement permettent de préserver la
santé financière de la municipalité, d'éviter des
interventions d'urgence coûteuses et de
maintenir notre capacité à accueillir de nou-
veaux résidents et à permettre le développement
de notre territoire.

Merci encore à tous pour votre collaboration!

**RAPPEL CONCERNANT LES BACS
BLEUS ET LES BACS BRUNS**

Ces bacs sont la propriété de la municipalité
de Parisville et doivent être utilisés unique-
ment à l'adresse à laquelle ils ont été
attribués. Ils doivent être laissés à l'adresse en
cas de déménagement de l'occupant. Ils ne
peuvent être déplacés d'une propriété à
l'autre, même s'il s'agit du même proprié-
taire.

La municipalité peut, sans préavis, reprendre
possession d'un bac qui a été changé
d'endroit. Aucun changement ne peut être fait
sans l'autorisation de la Municipalité de
Parisville.

De plus, il est défendu de peindre ou d'altérer
un bac dans le but de l'utiliser à des fins autres
que la collecte pour laquelle il est désigné. Il
est défendu de modifier, de dissimuler ou
d'éliminer tous logos, les pictogrammes, les
textes et le numéro d'identification d'un bac.

Quiconque contrevient à la réglementation est
passible d'une amende.

Si vous avez des questions à ce sujet,
n'hésitez pas à nous contacter aux coor-
données habituelles.

**ACTIVITÉS SPORTIVES,
CULTURELLES ET DE LOISIRS**

Vous aimeriez être au cœur de la
planification d'activités sportives, culturelles
ou de loisirs à Parisville?

La Municipalité est à la recherche de citoyens
et citoyennes qui souhaitent s'impliquer et
contribuer à la création de nouvelles activités
pour notre communauté.

**Vous avez une idée?
Nous voulons l'entendre!**

Communiquez avec nous au 819 292-2222,
poste 1 ou par courriel à info@municipalite.parisville.qc.ca.

Bonne nouvelle : des fonds sont disponibles
pour soutenir la réalisation d'activités et de
projets formateurs destinés aux jeunes de
notre municipalité.

Il ne manque que vos idées... et des gens
motivés pour les concrétiser!

FÊTE AUTOMNALE DE PARISVILLE

Voyez tous les détails au verso de ce journal.

Suivez la page Facebook de la municipalité
pour encore plus d'information.

Pour vous procurer des billets pour le souper
poutine du Foodtruck Courteau, passez au
bureau municipal ou contactez

Richard Paris, Linda Auger, René Guimond,
Samuel Castonguay, Karine Paquet ou Jean-
Paul Demers.

Bénévoles recherchés pour diverses tâches

Vous avez envie de vous impliquer cette année?

Contactez-nous au 819-292-2222 poste 1 ou par
courriel à info@municipalite.parisville.qc.ca.

COLLECTE DES ENCOMBRANTS

Maximum
de 3 m³
par adresse
2x/année

Procédure :

- Pour faire une demande de collecte, remplissez le [formulaire de collecte d'encombrants](#) sur mrclotbiniere.org ou appelez Info-Collectes.
- Par la suite, un avis de collecte vous sera transmis par message texte (SMS) 48 heures avant la collecte.
- Placez les encombrants à l'extérieur (près de la maison ou dans la cour), de préférence après la réception de l'avis de collecte.
- Ne déposez pas les articles en bordure de rue.
- Seules les matières acceptées seront ramassées.

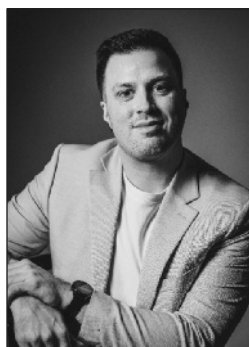
mrclotbiniere.org | **Info-Collectes**
367 447-0311

SERVICE D'INSPECTION EN BÂTIMENT

ABRIS D'HIVER

L'hiver approche, et plusieurs citoyens installeront bientôt leur abri d'hiver temporaire. La Municipalité de Parisville tient à vous rappeler les règles à respecter (article 130 du règlement de zonage).

Dans toutes les zones, l'abri d'hiver est autorisé du 1^{er} octobre au 30 avril. Il doit être démonté en dehors de cette période.



Pour être conforme, l'abri doit respecter les conditions suivantes :

- un bâtiment principal doit déjà être présent sur le terrain;
- le revêtement doit être fait de toile ou d'un autre matériau fabriqué spécifiquement à cette fin, fixé à une structure démontable et bien ancrée au sol;
- l'abri doit être situé dans les cours latérales (et leur prolongement dans la cour avant), dans l'allée menant à un garage attenant, ou dans la cour arrière;
- la superficie maximale est de 37 m² par logement, et la hauteur maximale de 3 m.

L'abri doit aussi respecter une distance minimale de 1 m de la bordure intérieure du trottoir ou de la chaîne de rue, ou de 2 m de la ligne avant du terrain lorsqu'il n'y a ni trottoir ni chaîne de rue.

REMISAGE EXTÉRIEUR DE VÉHICULES DE LOISIR

Avec l'arrivée imminente de l'automne, vous commencerez sans doute à préparer le remisage hivernal de votre véhicule récréatif, roulotte, bateau...

La Municipalité de Parisville permet l'entreposage des véhicules de loisir sur les propriétés résidentielles. Il y a cependant certaines règles à respecter afin de conserver un paysage et une trame urbaine harmonieuse.

(Règlement zonage 308-2011)

- Une seule roulotte, un seul véhicule récréatif, une seule embarcation nautique sont autorisés par terrain;
- Le véhicule doit être localisé sur un terrain résidentiel comportant un bâtiment principal;
- Le véhicule doit être localisé dans la cour latérale ou dans la cour arrière, à une distance minimale de 1,5 mètre des lignes du terrain;
- Il est interdit de transformer une roulotte pour en faire un bâtiment fixe. Le caractère temporaire de l'utilisation d'une roulotte implique que celle-ci doit conserver en tout temps les équipements permettant sa mobilité et qu'elle ne peut être utilisée comme habitation en dehors de la période estivale;
- Dans le cas des véhicules récréatifs et des roulottes, ceux-ci ne doivent en aucun temps être utilisés aux fins d'y loger des personnes, sur une base temporaire ou permanente.

En respectant ces quelques règles, il vous sera possible de garder votre véhicule sur votre terrain, sans qu'il ne nuise au maintien d'un milieu de vie agréable pour l'ensemble des citoyens de la municipalité.

ENTRETIEN DES TERRAINS

Dans le cadre de ses inspections régulières, la Municipalité de Parisville souhaite vous rappeler vos obligations en matière d'entretien des propriétés, telles que prévues au Règlement général harmonisé numéro RM 2019.

Il est interdit de laisser sur un immeuble de la ferraille, des déchets, des matériaux de construction hors conteneur, des ordures ménagères, de l'eau stagnante ou contaminée, ainsi que des insectes ou rongeurs nuisibles (art. 24, 27 à 32).

Il est également prohibé de laisser sur un immeuble un véhicule non immatriculé pour l'année en cours ou hors d'état de fonctionner, ainsi que des pièces de véhicules. Cette interdiction vise aussi les véhicules appuyés sur un support ou auxquels il manque une ou plusieurs roues, de même que les remorques et embarcations hors d'usage ou sans plaque d'immatriculation valide (art. 26).

Le bois entreposé sur un terrain doit être destiné au chauffage et cordé selon les normes du Code national de prévention des incendies (art. 29), et tout arbre ou arbuste présentant un danger pour la voie publique ou nuisant à la visibilité des conducteurs doit être élagué ou retiré (art. 22-23).

Le non-respect de ces dispositions expose le contrevenant à une amende de 100 \$ à 300 \$, chaque journée de non-conformité constituant une infraction distincte (art. 41).

Nous vous remercions de votre collaboration et demeurons disponibles pour toute question.

PERMIS ET CERTIFICATS

Vous prévoyez profiter de l'automne pour réaliser vos derniers travaux avant l'hiver? Avez-vous votre permis?

Un permis est requis pour tous travaux de rénovation, de construction, de démolition, d'agrandissement, d'installation d'une piscine, etc.

Pour obtenir votre permis, vous devez remplir le formulaire de demande de permis. Ce dernier est disponible de façon interactive sur notre site internet au www.municipalite.parisville.qc.ca/permis et au bureau municipal.

Une fois rempli, vous devez le retourner à l'inspecteur municipal à inspecteur@municipalite.parisville.qc.ca

Prenez note qu'un permis peut prendre jusqu'à 30 jours avant d'être délivré — pensez-y avant que la saison ne se termine!

Antoine Tardif

Inspecteur en bâtiment

819 292-2222 poste 3

inspecteur@municipalite.parisville.qc.ca

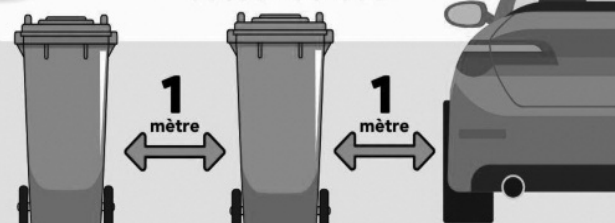
COLLECTE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

Info-Collectes

POSITIONNEMENT DES BACS



Il est important de toujours laisser une distance d'un mètre autour du bac



SPA Mauricie

ENREGISTREMENT DES CHATS ET DES CHIENS

À Parisville, l'enregistrement des chats et des chiens est obligatoire. Les licences sont annuelles et valides pour une période de 12 mois débutant le jour où elles ont été émises. Le renouvellement doit se faire dans les 30 jours qui précèdent la date d'anniversaire de son émission. Pour plus d'information : 819-376-0806 ou client@spamauricie.com.

Nous vous rappelons que la réglementation exige le port de la laisse en tout temps dans les lieux publics. De plus, un harnais ou un licou est obligatoire pour les chiens de 20kg et plus. (règl. 374-2020).

SALLES EN LOCATION

Vous cherchez un endroit pour vous réunir en famille ou entre amis?

La Municipalité de Parisville vous offre deux salles disponibles en location!

Salle municipale

• Capacité : 280 personnes • Coût : 140 \$

Chalet des loisirs

• Capacité : 50 personnes • Coût : 95 \$

Que ce soit pour une fête, une réunion ou une activité entre proches, nos installations sont à votre disposition. Contactez la municipalité pour connaître tous les détails et les disponibilités ou visitez le www.municipalite.parisville.qc.ca/location-salles.

Des questions sur les collectes?

Communiquez avec

INFO-COLLECTES



367 447-0311



infocollectes@mrclotbiniere.org



www.mrclotbiniere.org/collectes



BIBLIOTHÈQUE des Grands champs



Chers lecteurs,

Les belles chaleurs de l'été ont insufflé un vent de dynamisme à votre bibliothèque des Grands Champs. Nous avons eu le plaisir d'accueillir un nombre record d'inscriptions au Club de lecture d'été TD chez nos jeunes lecteurs. Trois rencontres sous le thème Plonge leur ont permis d'explorer les fonds marins, les créatures étonnantes qui s'y cachent et les plaisirs nautiques qui font rêver.

Pour la rentrée, une belle nouveauté vous attend : un club de lecture pour adultes.

Vos bénévoles préparent actuellement un programme de rencontres où lecture, discussions littéraires, partage d'idées et découvertes de nouveaux ouvrages seront à l'honneur. Nous espérons vous y voir en grand nombre. Plus de détails suivront sous peu.

Bon automne!

Vos bénévoles de la bibliothèque des Grands Champs



GRATUIT

EMPRUNTEZ UNE LISEUSE NUMÉRIQUE



RENSEIGNEZ-VOUS À VOTRE BIBLIOTHÈQUE

1260, rue Saint-Jacques
819-292-2222, poste 7

TAXES MUNICIPALES

Vous êtes un nouveau propriétaire?

Le compte de taxes produit en début d'année demeure en vigueur toute l'année. Il est important de noter que la municipalité n'émet pas de nouveau compte de taxes à la suite d'une transaction immobilière.

Vu les délais de traitement de la mise à jour du rôle d'évaluation, il peut arriver que le compte de taxes s'appliquant à votre propriété soit expédié au nom de l'ancien propriétaire. Cela ne vous soustrait d'aucune façon à l'obligation de payer les taxes rattachées à cette propriété.

Tout paiement effectué après les dates d'échéance entraîne l'ajout de frais d'intérêt.

Comme responsable du paiement des taxes rattachées à votre propriété, vous devez vous assurer que celles-ci sont ou seront payées aux dates d'échéance prévues.

Vous pouvez obtenir une copie de vos comptes de taxes en contactant la municipalité aux coordonnées habituelles.

ADRESSE CIVIQUE

Votre adresse civique est-elle bien visible? Aidez les services d'urgence à vous localiser rapidement!

CARTE INTERACTIVE DE LA MUNICIPALITÉ

La carte interactive SIGALE est un outil de consultation d'informations géographiques et descriptives du territoire. Plus spécifiquement, l'application vise la diffusion des renseignements publics liés à l'évaluation foncière.

La carte interactive vous permet d'effectuer des recherches par numéro de lot, par matricule (identifiant présent sur votre compte de taxes) ou par adresse d'immeuble.

Également, vous pouvez afficher la photographie aérienne, accéder à Google Street View et visualiser un grand nombre de couches d'informations (limite de propriété, cadastre, zonage agricole, etc.).

Pour accéder à la carte interactive, rendez-vous au www.sigale.ca.

N'oubliez pas que la date du 3^e versement pour les taxes municipales est le **15 septembre**.






SYSTÈME D'ALERTE ET D'INFORMATION À LA POPULATION

Le système d'alerte et d'information à la population nous permet de diffuser rapidement des informations urgentes comme par exemple des coupures d'eau, des avis d'ébullition, ou autre situation d'urgence.

Vous pouvez choisir la façon dont vous souhaitez recevoir les alertes:

- appel téléphonique
- texto
- courriel

Inscrivez-vous gratuitement, c'est important!

www.municipalite.parisville.qc.ca
819 292-2222, poste 1

Soyez informé en cas d'urgence!

DERNIÈRE COLLECTE HEBDOMADAIRE



16 NOVEMBRE



BAC BRUN

ÉTAT DU RÉSEAU ROUTIER

Vous constatez des problèmes reliés au réseau routier et/ou à la signalisation qui nécessitent une intervention rapide: un objet encombrant qui bloque une rue, un affaissement majeur de la chaussée, un nid-de-poule... Voici les façons de procéder :

Pour les routes du ministère des Transports : La route 226 (Principale Est et Ouest) et la route 265

• Composez le 511 et sélectionnez l'option 2, vous pouvez aussi les contacter via leur page Facebook

Pour l'ensemble de la municipalité (sauf les routes 226 (Principale Est et Ouest) et 265)

• Composez le 819-292-2222 ou le 819-692-0627
► si urgent

Si vous constatez une anomalie associée à un problème non urgent, vous pouvez également remplir le formulaire « Plainte ou Requête » disponible au www.municipalite.parisville.qc.ca et l'acheminer directement à la municipalité par **courriel** à info@municipalite.parisville.qc.ca



CLUB FADOQ DE PARISVILLE

NOUVELLES DU CLUB FADOQ DE PARISVILLE

Durant la période estivale, les activités et les rencontres du comité sont au ralenti, ce qui nous permet à tous de profiter pleinement de la belle saison. Toutefois, nos mercredis de pétanque connaissent toujours un beau succès et continuent de rassembler plusieurs adeptes dans une ambiance conviviale.

Nous reprendrons l'ensemble de nos activités dès le mois de septembre et nous avons bien hâte de retrouver nos membres et de nous remettre en action.

Par ailleurs, si vous connaissez des personnes qui aimeraient se joindre à notre club ou qui possèdent déjà leur carte FADOQ, nous les invitons à s'affilier à notre regroupement. Lors de leur adhésion ou de leur renouvellement, il leur suffit de demander à être affiliées au Club FADOQ Parisville (club no A-032).

Nous profitons de l'occasion pour souhaiter à tous une excellente fin d'été. Au plaisir de vous retrouver en grand nombre cet automne!

Nathalie Grimard, présidente du Club FADOQ Parisville



Bonjour à toutes et à tous.

Les ligues de croquet recommenceront vers la mi-septembre.. Vous pouvez venir nous voir jouer sans aucune gêne, nous serons heureux de vous voir.

Mardi soir

Mercredi, jeudi et vendredi PM

Au plaisir de vous voir à notre club.

Yves Blanchet, président.



CERCLE DE FERMIERES DE PARISVILLE

Thème 2026-2027 : Travaillons ensemble pour l'avenir

Une nouvelle année s'amorce au Cercle de Fermières Parisville sous le thème provincial « Travaillons ensemble pour l'avenir ».

Ce thème nous rappelle que l'avenir de notre Cercle se construit grâce à chacune de nous. En partageant nos connaissances, en transmettant nos savoir-faire et en accueillant de nouvelles membres, nous contribuons à préserver un précieux patrimoine tout en faisant vivre une association dynamique, accueillante et tournée vers l'avenir.

Chaque rencontre, chaque atelier et chaque moment de création est une occasion de tisser des liens, d'apprendre les unes des autres et de poursuivre une tradition qui continue d'évoluer au fil des générations.

Après la pause estivale, nous invitons toutes nos membres à notre première rencontre de la saison, qui aura lieu le lundi 7 septembre, jour de la fête du Travail, dès 8 h 30, à notre local. Un léger goûter sera servi afin de fraterniser et de souligner avec plaisir le début de cette nouvelle année d'activités.

Les ateliers et activités régulières reprendront au cours de l'automne. La programmation ainsi que les dates des différentes rencontres seront présentées lors de cette première assemblée.

Lors de notre assemblée générale annuelle de juin dernier, trois postes étaient en élection. Nous sommes heureuses d'annoncer que tous les postes ont été comblés. Voici les membres qui formeront le Conseil d'administration local pour l'année 2026-2027 :

- Présidente : Monique Fortin
- Vice-présidente et responsable des arts textiles : Liliane Trépanier
- Secrétaire : Jeannine Beaudet
- Trésorière : Louise Lemay
- Responsable des actions communautaires : Monique Biron
- Responsable des communications et du recrutement : Michelle Beaudoin

Nous les remercions sincèrement de mettre leurs compétences, leur disponibilité et leur enthousiasme au service de notre Cercle.

Le saviez-vous?

Les magnifiques créations réalisées par les Fermières de Parisville sont offertes au Marché public de Deschailhons, tous les samedis jusqu'au 10 octobre 2026, de 9 h à 14 h. Venez nous rencontrer et découvrir le talent de nos artisanes!

Notre local est également ouvert tous les lundis, de 9 h 30 à 11 h 30. Quelques jours auparavant, les membres reçoivent un mémo par courriel présentant l'activité de la semaine. Que ce soit pour participer à un atelier, avancer un projet personnel ou simplement venir échanger autour d'un bon café, ces avant-midis sont toujours remplis de bonne humeur.

Vous aimeriez vous joindre à nous?

Le Cercle de Fermières Parisville accueille toujours avec plaisir de nouvelles membres. Que vous soyez débutante ou expérimentée, il y a une place pour vous parmi nous.

Nos activités favorisent l'apprentissage, le partage des savoir-faire et le plaisir de créer ensemble. Nul besoin d'être experte : la curiosité, l'envie d'apprendre et le désir de partager de beaux moments suffisent.

Pour obtenir plus d'information, communiquez avec Michelle Beaudoin, responsable des communications et du recrutement, à l'adresse mbeaudoin64@hotmail.com ou laissez-nous un message au 819-292-2222 poste 8.

Au plaisir de vous accueillir parmi nous!



ASSOCIATION DES PERSONNES HANDICAPÉES

MRC DE BÉCANCOUR

L'APHMRCB accompagne les personnes de 16 ans et plus vivant avec une déficience intellectuelle, physique ou un trouble du spectre de l'autisme pour favoriser leur épanouissement et leur participation active à la vie de leur communauté.

À travers des services adaptés, un soutien bienveillant et la défense de leurs droits, nous contribuons à la transformation sociale et au développement d'une société inclusive, solidaire et respectueuse.

Le territoire desservi est la MRC de Bécancour et nos principaux volets d'actions sont :

- L'apprentissage par nos ateliers offerts 5 jours /semaine
- L'intégration sociale par nos activités sociales, culturelles et estivales

- Le répit en partenariat avec Inter Mission offert 1 fin de semaine /mois
- L'accompagnement, la sensibilisation et la collaboration

L'APHMRCB vise être la référence pour la population et les partenaires stratégiques dans l'amélioration de la qualité de vie des personnes handicapées et leurs proches aidants.

Voici les coordonnées pour nous rejoindre :

1255, rue Saint-Jacques à Parisville
819-292-1004 direction@aphmrcb.org

Alors, n'hésitez pas à venir à notre rencontre dans notre beau milieu de vie !

France Laquerre, directrice générale

ARTISTES & ARTISANS

de la région

RECHERCHÉS

pour participer à la

Fête automnale de Parisville

**LE 19 SEPTEMBRE PROCHAIN
ENTRE 12H00 ET 16H30**

Contactez nous rapidement à

info@municipalite.parisville.qc.ca
819 292-2222 poste 1

DU CÔTÉ DE L'ÉGLISE

Vous avez sans doute entendu parler d'un tirage moitié-moitié pour l'entretien de notre église. Sept paroisses de notre Fabrique y participent à cette initiative.

Les principaux points sont :

- Tirage à tous les mois à la messe de Parisville
- 50% remis en un seul prix et 50% remis à la Fabrique Saint-Laurent-Rivières-du-Chêne principalement pour l'entretien des églises
- Coût 10\$ et un minimum de 3 mois est exigé.

Vous pouvez rejoindre Thérèse Beudet au 819 292-2953 ou Colette Ouellet au 819 292-2092. **Merci de votre participation et de votre soutien à la préservation de notre patrimoine religieux!**

Thérèse Beudet, responsable du CCOL

CONCOURS DÉCORE TA MAISON POUR L'HALLOWEEN

POUR PARTICIPER :

- 1 DÉCORE TA MAISON
- 2 PRENDS UNE PHOTO DE CELLE-CI
- 3 ENVOIE-LA À info@municipalite.parisville.qc.ca AVEC TON NOM COMPLET ET TON ADRESSE.

DATE LIMITE POUR PARTICIPER : 28 OCTOBRE

POUR PLUS DE CHANCES DE GAGNER :

- AJOUTE UNE VRAIE CITROUILLE DÉCORÉE
- AJOUTE UNE CHAUVÉ-SOURIS
- AJOUTE UN FANTÔME

UNE LUMIÈRE DE RUE DÉFECTUEUSE?

Si vous apercevez une lumière de rue défectueuse, prenez en note l'adresse civique la plus proche et transmettez-nous l'information par téléphone au 819 292-2222 poste 1, ou par courriel à info@municipalite.parisville.qc.ca

Nous prendrons les mesures nécessaires pour faire corriger la situation dans les meilleurs délais.



📍 507 RTE 265 FORTIERVILLE

Gym 24-7 Maximum Fitness

**GYM OUVERT 24H POUR ENTRAÎNEMENT AUTONOME
AUCUN STAFF SUR PLACE
ACCÈS RÉSERVÉ AUX PERSONNES 16 ANS ET +
AVEC ABONNEMENT SEULEMENT, AUCUNE PASSE JOURNALIÈRE**

Envie de vous entraîner à votre rythme, quand ça vous chante?

Notre Gym 24h entièrement équipé vous offre une liberté totale :

accès autonome jour et nuit
pour vous permettre de vous entraîner selon votre horaire.

Besoin d'un coup de boost?

Profitez sur place d'un accompagnement personnalisé
avec une entraîneuse certifiée.

**Notre salle est complète et bien équipée pour soutenir vos
ambitions : remise en forme, énergie, santé...
tout y est pour vous garder actif, autonome et en mouvement.**



819-668-2338



Maximum Fitness Fortierville





La saison approche...
Inscris-toi et viens triper avec nous !

MOTO



SCOOTER

3 ROUES



ÉCOLE DE CONDUITE LOTBINIÈRE

1000 Boul. St-Joseph, St-Flavien

infoec10226@gmail.com • ecoledeconduitelotbiniere.com • **418 728-2000**



YOGA SESSION AUTOMNE 2026

J'enseigne le yoga depuis 25 ans, cette philosophie prend une grande place dans ma vie. Ces textes sacrés existent depuis des milliers d'années.

J'enseigne le viniyoga où l'on va selon les limites de chaque personne dans la douceur. La respiration accompagne les étirements du corps en mouvement et lors des postures de yoga en statiques. Pratiquer le viniyoga calme le mental, rend l'esprit présent et vigilant. Le corps physique devient plus flexible, calme, fort et énergique. Sans oublier tous les autres bienfaits du yoga : Diminue l'anxiété, aide à l'insomnie, améliore la capacité respiratoire, reconnaître notre nature profonde, ressourcement intérieur.

HORAIRE ET ENDROITS

STE-CÉCILE DE LÉVRARD

Début: 24 septembre 2026

Judi pm yoga doux

13h30 à 14h45

Un yoga tout à fait adapté pour des gens vivant des conditions physiques particulières mineurs telles que : arthrite, arthrose, faiblesse dorsale, ect ...

Vendredi matin cours intermédiaire

Début: 25 septembre 2026

10h00 à 11h15

Salle Éric côté

DESCHAILLONS SUR ST-LAURENT

Début: 24 septembre 2026

Judi soir cours débutant

18h00 à 19h15

Salle multifonctionnelle

20 % de rabais pour les personnes de

COURS EN LIGNE

Dans le confort de votre maison

Début: 22 septembre 2026

Tous les mardis matin de 10h00 à 11h15

je donne un cours en ligne avec l'application zoom.

C'est un yoga pour tous.

Le coût pour la session de 12 semaines : 175\$

Pour inscription et information : Manon Tousignant

Tél. 819-384-5325

tmanon690@gmail.com

Formation avec le centre de transmission de yoga

Formation avec l'étude et transmission de yoga

Post formation avec le centre Québec Yoga Mandiram



Viateur Gagnon ENTREPRENEUR – PEINTRE

RÉPARATION DE JOINTS DE GYPSE

Peinture résidentielle intérieure-extérieure

Municipalité Sainte-Sophie-de-Lévrard

Disponible pour vous

819 288-5847

PROTÉGEZ VOTRE BOÎTE AUX LETTRES

Avant l'arrivée de la saison hivernale, il est important de vérifier si votre boîte aux lettres est en bon état, ancrée au sol et bien protégée. C'est aussi le temps d'installer une protection sur celles-ci afin d'éviter les bris causés par la neige ou la glace, car l'entrepreneur est responsable seulement s'il y a contact avec la boîte aux lettres.

Pendant l'hiver, vous devez aussi vous assurer qu'elle soit déneigée en tout temps pour être repérable facilement.

L'entrepreneur chargé des opérations de déneigement ne pourra être tenu responsable des bris si initialement votre boîte aux lettres était en mauvais état, sans ancrage, non protégée et non déneigée.



LOGEMENTS À LOUER PARISVILLE

1165 rue du Terrain de Jeux
3-1/2 disponibles / 50 ans et +

WWW.OMHCDQ.COM

Au plaisir de vous rencontrer !

1 833 467-2166

SOULIGNONS LE TRAVAIL DE NOS JEUNES PARISVILLOIS!

Cet été, trois jeunes Parisvillois ont eu la chance de prendre en charge l'animation du camp de jour 2026. Tout au long de l'été, ils ont su faire preuve de créativité, de dynamisme, d'organisation et, surtout, de bienveillance envers les enfants.

Grâce à leur implication et à leur énergie, les enfants ont pu s'amuser et créer de beaux souvenirs au camp. Ils peuvent être fiers de tout ce qu'ils ont accompli cet été !

Sarah-Lee, Charlyne et Théo, nous sommes très fiers de vous.

Nous vous souhaitons une excellente rentrée scolaire et beaucoup de succès dans vos prochains défis.



REMBOURSEMENT DES FRAIS DE NON-RÉSIDENT POUR DES ACTIVITÉS DE LOISIRS

Afin de promouvoir l'activité physique et la diversité de celle-ci, un montant équivalent à 50% des frais de non-résident facturés aux Parisvillois sera remboursé par la municipalité, jusqu'à concurrence de 200.00\$, via le fonds du Volet Jeunesse de Parisville.

Le remboursement pourra être fait sur réception d'une preuve de paiement de l'inscription et dans la mesure où l'activité de loisirs correspond aux critères établis :

- l'activité de loisir ne doit pas être déjà offerte sur le territoire de la municipalité de Parisville ou via une instance avec laquelle la municipalité a une entente de service (ex.: Aréna);
- l'activité de loisir doit être offerte via une instance publique;
- l'activité de loisir doit être destinée aux jeunes Parisvillois âgés de moins de 18 ans.

Pour toutes questions supplémentaires ou pour une demande de remboursement : info@municipalite.parisville.qc.ca 819 292-2222 poste 1.

COMMUNIQUÉS

Les

RENCONTRES

Hydro Québec

**Activité offerte à :
PARISVILLE**

ACTIVITÉS GRATUITES

Organisées par :

LE POUVOIR DE L'HARMONIE

La Chorale Cœurs Amis proposera un répertoire de chansons françaises d'ici et d'ailleurs, invitant le public à un voyage musical empreint de douceur, de nostalgie et d'harmonie.

DIMANCHE 27 SEPTEMBRE 2026

1260 Rue Saint-Jacques, Parisville, QC G0S 1X0

De 11:00 à 12:00

OFFRE D'EMPLOI au Parc régional de la rivière Gentilly Soutien à la direction (remplacement congé de maladie)

Tu aimes quand ça bouge, que les journées ne se ressemblent pas et que ton travail fait réellement une différence?



PARC RÉGIONAL
DE LA
**RIVIÈRE
GENTILLY**

Le Parc régional de la rivière Gentilly est en pleine évolution. Notre équipe travaille chaque jour à offrir une expérience de qualité aux milliers de visiteurs qui fréquentent le Parc, tout en développant une organisation dynamique, humaine et tournée vers l'avenir.

Nous sommes à la recherche d'une personne organisée, proactive et rassembleuse pour occuper le poste de Soutien à la direction.

Tous les détails au www.rivieregentilly.com

Saviez-vous que la Fondation Santé Bécancour-Nicolet-Yamaska a contribué à la réalisation du projet « Bouger sainement à la Clef! » de l'organisme La Clef de la Galerie, au bénéfice des jeunes et des familles de Fortierville et des municipalités environnantes?



Grâce à une contribution de 15 000 \$, dont 5 000 \$ offerts par son précieux partenaire Nouveau Monde Graphite, la cour extérieure a été aménagée afin d'offrir des espaces de jeux sécuritaires, stimulants et accessibles.

NOUVEAU MONDE GRAPHITE

Ce projet favorise les saines habitudes de vie, le développement moteur, le bien-être physique et psychologique ainsi que les interactions sociales positives, permettant aux jeunes de bouger, grandir et s'épanouir dans un environnement accueillant et dynamique.

Horaires 2026 ÉCOCENTRE

1995, MARIE-VICTORIN - DESCHAILLONS

Lundi 9:00-12:00

Vendredi 12:00-16:30

Samedi 9:00-13:00

Saviez-vous que la Fondation Santé Bécancour-Nicolet-Yamaska a contribué à la réalisation du projet « Bouger sainement à la Clef! » de l'organisme La Clef de la Galerie, au bénéfice des jeunes et des familles de Fortierville et des municipalités environnantes?



Grâce à une contribution de 15 000 \$, dont 5 000 \$ offerts par son précieux partenaire Nouveau Monde Graphite, la cour extérieure a été aménagée afin d'offrir des espaces de jeux sécuritaires, stimulants et accessibles.

NOUVEAU MONDE GRAPHITE

Ce projet favorise les saines habitudes de vie, le développement moteur, le bien-être physique et psychologique ainsi que les interactions sociales positives, permettant aux jeunes de bouger, grandir et s'épanouir dans un environnement accueillant et dynamique.

services intégrés pour l'emploi

TU ES UNE FEMME SANS EMPLOI ?

Viens rencontrer nos conseillères en emploi ou en orientation

819 298-2047
2170, BOUL. BÉCANCOUR
GENTILLY | BÉCANCOUR
SIEEMPLOI.COM

SERVICES CONFIDENTIELS GRATUITS

- RÉDACTION DE CV
- AIDE EN RECHERCHE D'EMPLOI
- LETRE DE PRÉSENTATION
- COACHING POUR TON ENTREVUE D'EMBAUCHE
- ORIENTATION DE CARRIÈRE
- CHOIX DE FORMATION
- SOUTIEN ADAPTÉ SELON TA SITUATION

ANNONCE

Deux mondes de possibilités



La carte de crédit Odysée World Elite Mastercard

Obtenez jusqu'à 3 % de vos achats en BONIDOLLARS et des privilèges voyage.

La carte de crédit Remises World Elite Mastercard

Obtenez jusqu'à 4 % de remise en argent sur vos achats courants.

desjardins.com/cartes

Desjardins

MARCHÉ PUBLIC
DESCHAILLONS

**BIENVENUE AU MARCHÉ PUBLIC
DE DESCHAILLONS**

**TOUS LES SAMEDIS BEAU TEMPS, MAUVAIS TEMPS !
DU 13 JUIN AU 10 OCTOBRE 2026 DE 9H À 14H**

Casse Croûte Le Rubis

819-292-2716

Commande pour emporter

Menu du jour

Crème glacée molle

Permis d'alcool

1236, Rte 265

Parisville, G0S 1X0

Manon Beaudet, prop.

manonbeaudet3105@hotmail.com

Services Sanitaires A.M. inc.

Vidanges fosses septiques
Nettoyage de puisards de rue



819-806-6514

servicessanitaires.a.m@gmail.com



PORTES & FENÊTRES

P.E. PÉRUSSE ET FILS INC.

Alain Pérusse

620 Principale Est,

Parisville, Québec

G0S 1X0

T 819 292-2096

F 819 292-2594

peperusse@hotmail.com

RBQ: 8262-5120-10

PEPERUSSE.COM

Les Entreprises Jacques
BEAUDET Inc.

T.: 819 292-2174 C.: 819 386-8505

JLB

PERFORMANCE ÉQUINE
SERVICE DE MARÉCHALERIE



Jonathan Lamothe Boucher



581-990-4598



**CONSTRUCTION
PÉRUSSE inc.**
ENTREPRENEUR GÉNÉRAL

En affaire
depuis 35 ans

819 292-2645
RÉSIDENTIEL - COMMERCIAL - AGRICOLE

RBQ: 2148 5657-76

VALPRO

EXCAVATION INC.

(819) 692 3208

RBQ #5849-0715-01

CARSTAR
Carrosserie et vitres d'auto

Garage R. Paris inc.
Martin & Jean-François Paris

parisville@carstar.ca
819-292-2933

Un accident est si vite effacé®

Nos Services :

**EXCAVATION
TERRASSEMENT
DÉNEIGEMENT
DRAIN DE FONDATION
TRANSPORT EN VRAC
ÉGOUT-AQUEDUC
BALAIS MÉCANIQUE**

Pour Nous Joindre :

(514) 778-5410 Valérie Deschamps-Proulx
(819) 692-3208 Samuel Brisson
valpro.excavation@gmail.com

1340 Principale Ouest,
Parisville, QC, G0S 1X0

SOUMISSIONS GRATUITES



**UN FEU
SACRÉ
NOUS
ANIME**

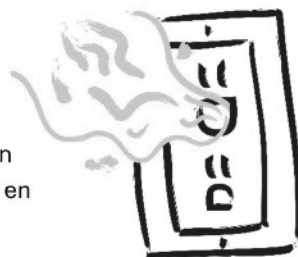
BULLETIN SSIRMRCB • PRÉVENTION 2026



Évitez les incendies d'origine électrique!

L'électricité est un risque d'incendie important dans nos maisons. Selon les statistiques du ministère de la Sécurité publique, ce sont plus de 26% des incendies qui ont une cause mécanique ou électrique. Dans la majorité des cas, le câblage ou les appareils électriques étaient en cause.

Une mauvaise utilisation des appareils électriques et un manque d'entretien de vos installations peuvent causer un incendie. Prévenez les risques en suivant ces conseils.



Précautions

- Tout d'abord, assurez-vous d'avoir suffisamment d'avertisseurs de fumée fonctionnels et de les placer aux bons endroits.
- Si vous remarquez des baisses de courant ou si vous percevez une odeur inhabituelle, faites vérifier vos installations électriques par un maître électricien.
- Faites remplacer les appareils électriques trop vieux, endommagés ou non conformes.
- Ne jamais modifier un appareil ou un équipement électrique.
- Ne dénudez jamais les fils électriques.

Faites toujours appel à un maître électricien pour vos travaux électriques ou dès que vous suspectez une défaillance de vos installations!



**N'HÉSITEZ PAS
À COMMUNIQUER AVEC NOUS**

mrcbecancour.qc.ca 

- Si votre panneau électrique dégage une chaleur anormale ou si un disjoncteur saute dans votre panneau électrique, vérifiez s'il n'y a pas trop d'appareils branchés sur ce circuit. S'il n'y a pas de raison apparente, faites-le inspecter par un maître électricien.

Les rallonges électriques et les prises multiples

- Utilisez des rallonges électriques avec disjoncteur incorporé approuvée par ULC, CSA.
- N'utilisez pas des rallonges électriques de façon permanente, débranchez-la après usage. Si vous en avez besoin en permanence, faites plutôt installer des prises additionnelles par un maître électricien.
- Remplacez toute rallonge endommagée ou dégageant de la chaleur.
- Ne coupez pas la troisième dent d'une fiche, elle est nécessaire pour la mise à la terre de l'appareil qui permet d'éviter l'électrisation (chocs électriques).
- Si vous utilisez des prises multiples, assurez-vous d'y brancher uniquement des appareils à faible consommation comme une lampe de table ou des chargeurs d'appareils électroniques.

Encore un doute? Communiquez avec nous!



VIRGINIE DEMERS
Préventionniste administrative
819 288-5694, poste 321
v.demers@mrcbecancour.qc.ca



ALEX BLANCHETTE
Préventionniste technique
819 288-5694, poste 323
a.blanchette@mrcbecancour.qc.ca

Fête automne de Parisville

19 SEPTEMBRE

13H

TOURNOI DE WASHER



30 \$ par équipe

Inscription obligatoire au 819 292-2618

Arrivée des joueurs à partir de 12h15

13H

JEU GONFLABLE FRIANDISES
MAQUILLAGE POUR ENFANTS



16H

GRANDE FINALE DE BALLE DONNÉE

Des A'S de Parisville vs Garage Paris

17H30

SOUPER POUTINE - FOODTRUCK

BILLET OBLIGATOIRE

25 \$ par billet

Incluant 1 breuvage + dessert

Plusieurs choix de poutine:

Régulière, poulet popcorn, buffalo, thaïe, poulet ranch bacon, saucisses fumées, cornichons frits...

Billets disponibles au bureau municipal ou auprès du comité:

René Guimond, Samuel Castonguay, Stéphane Boutin, Richard Paris, Linda Auger, Stéphanie Gendron et Karine Paquet



SPECTACLE MUSICAL

Charles-Éloi Blanchet

21H

FEUX D'ARTIFICE



19H30



819 292-2222 poste 1



info@municipalite.parisville.qc.ca



Municipalité de Parisville